



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES FRANCAS DU JURA

Association loi 1901
Siège social : 8 bis rue Sebile
39000 LONS LE SAUNIER

Exercice clos le 31 décembre 2022

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES FRANCAS DU JURA

Association loi 1901
Siège social : 8 bis rue Sebile
39000 LONS LE SAUNIER

Exercice clos le 31 décembre 2022

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association départementale des Francas du Jura relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les dépréciations et provisions pour risques et charges.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre comité directeur.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Boulogne, le 7 juin 2023

audit france

Commissaire aux comptes

Hervé WILLI

Commissaire aux comptes

BILAN

ACTIF				Net	PASSIF		
	Brut	Amort. & Dépréciation	Net				
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles	4 257	2 003	2 254	3 673	Fonds propres (avant affectation)	374 922	322 823
Terrains					Résultat de l'exercice	-26 189	52 099
Constructions	137 670	80 309	57 361	59 758			
Matériels d'activités	12 085	8 975	3 111		Subventions d'investissement		
Autres immobilisations corporelles	49 094	33 989	15 105	2 808	Total	348 733	374 922
Immobilisations en cours					FONDS DEDIES & PROVISIONS		
Prêts Francas					Fonds dédiés		3 300
Autres prêts et titres immobilisés	87 791	53 565	34 226	34 419	Provisions pour risques		10 000
Dépôts et cautionnements					Provisions pour charges	211 926	207 235
Total	290 897	178 842	112 055	100 658	Total	211 926	220 535
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks					Emprunts Francas		
Usagers - clients	125 137	8 000	117 137	155 084	Autres emprunts et dettes assimilées	224 059	269 658
Comptes courants Francas	12 617		12 617		Fournisseurs	104 251	126 300
Autres créances	569 246		569 246	386 177	Dettes fiscales et sociales	128 143	125 638
Trésorerie	354 439		354 439	534 402	Comptes courants Francas	10 019	24 160
Charges constatées d'avance	5 538		5 538	4 739	Autres dettes	131 889	36 502
Total	1 066 977	8 000	1 058 977	1 080 403	Produits constatés d'avance	12 013	3 346
Total	1 357 874	186 842	1 171 033	1 181 060	Total	610 373	585 604
Total	1 357 874	186 842	1 171 033	1 181 060	Total	1 171 033	1 181 060

COMPTE DE RESULTAT	1/	/-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	308	278
Ventes de marchandises		
Prestations de service	1 417 988	1 106 239
Subventions d'exploitation	928 428	1 125 154
Dons et Mécénat		
Contributions financières	8 570	8 343
Autres produits	19 290	52 072
Reprises sur dépréciations et provisions	35 309	12 407
Utilisations des fonds dédiés	3 300	
Quote-part subvention invest. virée au résultat		
Total	2 413 192	2 304 492
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	752 170	737 536
Aides financières		
Impôts et taxes	89 111	85 303
Salaires	1 286 789	1 157 868
Charges sociales	291 686	230 679
Autres charges	29 542	28 005
Dotations aux amortissements	8 212	5 380
Dotations aux dépréciations et provisions		37 000
Reports en fonds dédiés		3 300
Total	2 457 510	2 285 071
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)		
	-44 318	19 421
PRODUITS FINANCIERS		
Intérêts	495	206
Autres produits financiers		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total	495	206
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts	2 596	2 263
Autres charges financières		
Dotations aux dépréciations et provisions	5 976	1 558
Total	8 571	3 821
RESULTAT FINANCIER (II)		
	-8 076	-3 614
RESULTAT COURANT (I + II)		
	-52 394	15 807
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
sur opérations de gestion	41 936	39 863
sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Total	41 936	39 863
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
sur opérations de gestion	15 731	3 305
sur opération en capital		265
Dotations aux dépréciations et provisions		
Total	15 731	3 570
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)		
	26 205	36 293
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)		
	-26 189	52 099
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature et prestations en nature	N/D	N/D
Bénévolat	100 000	100 000
Total	100 000	100 000
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Mises à disposition gratuite et prestations en nature	N/D	N/D
Personnel bénévole	100 000	100 000
Total	100 000	100 000

ANNEXE

Au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 qui dégage un déficit de 26 188,82€. L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022. Les comptes annuels composés du bilan, du compte de résultat et de l'annexe forment un tout indissociable. Objet social de l'association : *Animation, gestion d'accueils de loisirs et d'activités liées à l'enfance.*

I - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE ET FAITS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE

En mars 2023, un redressement Urssaf de l'ordre de 50 K€ a été notifié à l'association. Cette notification fait l'objet d'une contestation formelle de l'association.

II - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'ANC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. L'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation. Sauf exception, les créances et dettes ont des échéances à moins d'un an. Les subventions d'investissement sont reprises au compte de résultat, en exploitation, sur la durée d'amortissement du bien qu'elles ont servi à financer.

Changement de méthode comptable : Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

III - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

a) Tableau de variations des immobilisations.

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Logiciels informatiques	4 256,80 €	- €	- €	4 256,80 €
Constructions et agencements	137 669,89 €	- €	- €	137 669,89 €
Matériel d'activités	8 536,41 €	3 548,73 €		12 085,14 €
Matériel de transport	9 344,61 €			9 344,61 €
Mobilier de bureau	25 166,66 €	9 083,87 €	1 878,60 €	32 371,93 €
Mobilier	- €	7 377,60 €		7 377,60 €
Total	184 974,37 €	20 010,20 €	1 878,60 €	203 105,97 €

b) Acquisitions et désinvestissements

Acquisitions : - 1 vidéo projecteur
 - 5 PC portable (Moirans-Viry-Ravilloles-Les Moussières-Messia)
 - 1 disque dur compta
 - 1 sèche-linge Multi-Accueil
 - 1 lave-linge Multi-accueil
 - 1 tente Cabanon maxi-cuisine
 - 1 barnum 4 x 8m

Diminutions : - 2 PC portable

c) Tableau de variations des amortissements

Amortissements	Taux linéaire	Début	Dotations	Reprises	Fin
Logiciels informatiques	33%	583,97 €	1 418,93 €	- €	2 002,90 €
Constructions et agencements	5%	77 911,64 €	2 397,74 €	- €	80 309,38 €
Matériel d'activités	33% à 20%	8 536,41 €	438,23 €	- €	8 974,64 €
Matériel de transport	25%	9 344,61 €	- €	- €	9 344,61 €
Mobilier	20%	- €	800,42 €	- €	800,42 €
Mobilier de bureau	20%	22 358,97 €	3 156,28 €	1 670,98 €	23 844,27 €
Total		118 735,60 €	8 211,60 €	1 670,98 €	125 276,22 €

2. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	Montant	- 1 An	+ 1An
Autres prêts Effort Construction (a)	87 611,00 €	- €	87 611,00 €
Parts sociales	180,00 €	- €	180,00 €
Dépôts et cautionnements	87 791,00 €	- €	87 791,00 €

(a) : Dépréciés à hauteur de 53 565,40 € pour tenir compte de l'érosion monétaire (prêts remboursables au bout de 20 ans).

3. Stocks : N/A

4. Usagers

	Brut	Dépréciations	Net
Usagers	125 137,05 €	8 000,00 €	117 137,05 €
Usagers douteux	- €	- €	- €
Usagers non encore facturés	- €	- €	- €
Total	125 137,05 €	8 000,00 €	117 137,05 €

5. Comptes courants Francas :

UR Francas BFC 12 616,85 €

6. Autres créances

Subventions à recevoir des communes 190 223,99 €
 CAF à recevoir 341 402,42 €
 Divers autres produits à recevoir 37 619,15 €

569 245,56 €

7. Disponibilités :

BPFC 139 271,11 €
 Caisse AD 434,00 €
 Caisse Centres 1 268,12 €
 Livret épargne 210 444,19 €
 Chèques à encaisser 3 022,07 €

354 439,49 €

8. Charges constatées d'avance :

SAGE Logiciel comptable 01/01/2023-04/10/2023	1 224,76 €
FIC Logiciel facturation 01/01/2023-30/11/2023	289,30 €
Location garage 1T.2022	118,50 €
BNP PARIBAS Location copieur 1T.2023	1 655,99 €
BNP PARIBAS Location copieur 01/01/2023-11/03/2023	434,00 €
LA POSTE Fact.31/12/2022	1 405,77 €
Divers abonnements	410,16 €

5 538,48 €

IV - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN**1. Fonds propres**

Les fonds propres sont le cumul des résultats dégagés depuis la création de l'association.

2. Subventions d'investissement : Néant**3. Provisions**

	Début	Dotations	Reprises	Fin
Provisions pour risques				
Engagement de retraite du personnel (1)	217 234,70 €		5 308,57 €	211 926,13 €
Provisions pour charges	217 234,70 €	- €	5 308,57 €	211 926,13 €
Immobilisations financières	47 589,90 €	5 975,50 €		53 565,40 €
Usagers	18 000,00 €		10 000,00 €	8 000,00 €
Subventions à recevoir	20 000,00 €		20 000,00 €	- €
Dépréciations	85 589,90 €	5 975,50 €	30 000,00 €	61 565,40 €
Total	302 824,60 €	5 975,50 €	35 308,57 €	273 491,53 €

Dotations/reprises d'exploitation		35 308,57 €
Dotations/reprises financières	5 975,50 €	
Dotations/reprises exceptionnelles		

Total	5 975,50 €	35 308,57 €
--------------	-------------------	--------------------

(1) Conformément au règlement CNC n°2003-R.01 et à la convention collective de l'Animation, la provision pour engagements de retraite représente 1/4 de mois de salaire par année de présence jusqu'à 10 ans d'ancienneté et 1/3 au-delà pour l'ensemble des salariés en CDI ayant plus d'un an d'ancienneté, avec des charges patronales de 50%, sans actualisation, ni application d'un coefficient de rotation du personnel. Les éventuels changements de temps de travail au cours de la carrière des salariés ne sont pas pris en compte dans le calcul de la provision.

4. Fonds dédiés : reprise des 3 300 € de fonds dédiés au 31/12/2021**5. Emprunts et dettes assimilés :**

	Début	Remboursements	Fin	- 1 An	1 à 5 ans	+ 5 ans
Emprunts Francas						
Emprunts bancaires (2008-2023)	19 658,21 €	9 593,58 €	10 064,63 €	10 064,63 €	- €	- €
Emprunt PGE	250 000,00 €	36 005,36 €	213 994,64 €	62 081,17 €	151 913,47 €	- €
Total	269 658,21 €	45 598,94 €	224 059,27 €	72 145,80 €	151 913,47 €	- €

6. Avances et acomptes reçus :

Fournisseurs	59 739,46 €
Fournisseurs factures non parvenues	44 511,35 €

104 250,81 €

8. Dettes fiscales et sociales :

Rémunérations dues	2 187,24 €
Comité d'Entreprise	- €
URSSAF	58 392,25 €
Prévoyance/Retraite	29 363,54 €
Prélèvement à la source	435,54 €
Unifformation	10 961,00 €
Mutuelle ADREA	3 608,64 €
CIL	5 782,00 €
Chorum	7 166,62 €
Taxe sur les salaires	10 246,00 €

128 142,83 €

9. Comptes courants Francas :

N° structure	Nom	Montant
4500000	Fédération Nationale	130,08 €
4500524	Francas Haute Saône	6 880,00 €
4500525	Francas du Doubs	3 008,94 €
4501000	UR Bourgogne Franche Comté	- €
Total		10 019,02 €

10. Autres dettes :

Clients Avncs perçues	500,12
Mairies - Avoirs à établir - Excédents comptes de résultat	131 227,33 €
Mutuelle Santé - Régularisation Pontarollo & Girardot	161,10 €

131 888,55 €

11. Produits constatés d'avance :

Excédent compte de résultat 2020 Mairie Moirans	3 346,18 €
ASP Makiese 01/11/2020 au 31/08/2022	8 666,68 €

12 012,86 €

V - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Prestations de service

Nombre d'heures déclarées CAF	Exercice 2021	Exercice 2022
Centres de loisirs gérés par l'AD	447 431 Hres	394 159 Hres
Centres de vacances gérés par l'AD		
Sous Total	447 431 Hres	394 159 Hres
Réalisé par les organisations affiliées	N/D	N/D
Total	447 431 Hres	394 159 Hres

Type de Prestations	Exercice 2021	Exercice 2022
Recettes Accueils de Loisirs et camps (Participation familles, CAF, CE et Aide directe Communes)	- € 1 106 238,67 €	- € 1 395 253,22 €
Total Prestations	1 106 238,67 €	1 395 253,22 €

2. Subventions d'exploitation

	Exercice 2021	Exercice 2022
Subvention Jeunesse et Sports FONJEP	7 107,00 €	7 107,00 €
Subvention Jeunesse et Sports Projets	63 300,00 €	20 000,00 €
Conseil Départemental	16 000,00 €	- €
Communes	993 916,96 €	887 591,43 €
Aides à l'emploi (ASP)	44 613,77 €	13 730,00 €
Autres subventions	216,00 €	- €
Total	1 125 153,73 €	928 428,43 €

3. Autres produits

	Exercice 2021	Exercice 2022
Cotisations adhérents	278,00 €	308,00 €
Produits divers de gestion courante	2 159,16 €	1 238,18 €
Remboursements CPAM	26 797,55 €	4 327,18 €
Remboursements MUTEX Prévoyance	23 115,33 €	13 724,15 €
Contributions financières internes	8 342,60 €	8 570,10 €
Reprise dépréciations créances et R&C	12 407,34 €	35 308,57 €
Reprise fonds dédiés	- €	3 300,00 €
Total	73 099,98 €	66 776,18 €

4. Produits financiers

Intérêts compte livret

495,33 €

5. Produits exceptionnels

Divers Produits exceptionnels

41 935,98 €

(Sur exercices antérieurs et opérations de gestion courante)

6. Charges exceptionnelles

Diverses charges exceptionnelles

15 701,05 €

(Sur exercices antérieurs et opérations de gestion courante)

VI - AUTRES INFORMATIONS

1. Effectif

Salarié (hors "CEE")	Exercice 2021		Exercice 2022	
	Effectif (1)	E.T.P. (2)	Effectif (1)	E.T.P. (2)
MAD	3	3	3	3
Employés	77	45	82	54
Contrats apprentissage	4	4	3	3
Total	84	52	88	60

(1) Effectif à la clôture quelque soit la durée de travail

(2) Equivalent Temps Plein : Temps plein = 1 820 H/an

"CEE"	Exercice 2021		Exercice 2022	
	Nb de personnes	Nb de journées	Nb de personnes	Nb de journées
Contrat CEE	72	1081	123	1122

2. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants.

3. Engagement de crédit-bail et locations de longue durée

Non significatif

4. Contributions volontaires

a) Bénévolat et Mise à disposition de personnels

Le bénévolat peut être estimé à 2 postes ETP

b) Mise à disposition de locaux et autres services

Information non recensée. L'association bénéficie notamment de locaux mis à disposition par les communes dans lesquels elle exerce son activité.

5. Engagements hors bilan

Cautions et hypothèques accordées par l'association : Hypothèque de 1^{er} rang de 1 000 € sur l'immeuble sis 8 bis rue Sébile à Lons le Saunier ainsi qu'un privilège de prêteur de deniers à hauteur de 109 000 € en 1^{er} rang pour le même immeuble au profit de la Banque Populaire Bourgogne Franche Comté (fin de l'hypothèque en 2023).